



COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Informations municipales
Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
saint-urbain29@wanadoo.fr
www.saint-urbain.com



Prochain conseil
Mercredi 2 juillet
à 20 h 30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 4
du 22 mai 2008

Juin 2008

Le 4^{ème} conseil municipal s'est déroulé ce jour sous la présidence de Jean Louis VIGNON, maire. A l'ordre du jour : présentation de Bruded, le programme Jeunesse pour l'été, les subventions communales...

Yvon LE BRAS et Hervé LE MENS, absents excusés ont donné pouvoir à Julien POUPON et Bernard CORNEC.

I. Association BRUDED

Bruno SERVEL a présenté au conseil l'association Bruded, qui aide des collectivités dans leurs choix portant sur le développement durable www.bruded.org. La municipalité engagera une réflexion sur son adhésion à cette association.

II. Programme Jeunesse

Pascale CORRE présente au conseil les résultats de la réunion organisée avec les jeunes de la communes.

50 enfants ont répondu au sondage. Le souhait des jeunes est en majorité d'avoir des activités sur St Urbain, sur toute l'année et participer à des minis camps d'été. Une alternative : EPAL ou Log'Ado. EPAL propose pour 3 130 euros 3 demi journées d'activité au foyer sur un mois. Log'Ado propose pour le montant de l'embauche d'un animateur (2 500 euros) et moyennant 6 euros/enfant participant, 1 soir par semaine l'ouverture du foyer au moins, et les activités les autres jours sur les communes participantes (Daoulas, Logonna et Irvillac) ainsi que des mini camps et des sorties ponctuelles. L'inconvénient reste la nécessité du transport des enfants vers les lieux d'animation hors de la commune.

Le conseil vote à l'unanimité le choix de Log'Ado pour les mois d'été (voir page 7) et évaluera l'expérience à l'automne pour voir sa pérennité.

III. Subventions Communales

Julien POUPON propose au conseil de voter 9 585 € de subventions communales aux associations (voir liste ci-contre). Vote à l'unanimité.

IV. En Bref

- Avenant voirie : le conseil vote l'avenant pour l'enrobage de la route de Guernevez (14 360,65 euros HT)

- Aide Juridique : Le conseil vote à l'unanimité l'aide juridique demandée à Groupama pour défendre la commune dans le litige avec la société de taxi « Ragtime » qui dénonce auprès du tribunal la suspension de leur licence au motif de non-exploitation.

- Nathalie ABIVEN annonce au conseil l'ouverture le 4 juin d'un marché sur la commune et expose les conditions législatives. Des commerçants ambulants (poissons, viandes, fromages...) se placeront sur la place de la mairie chaque mercredi de 9h à 13h.

- Un nouveau projet immobilier de village vacances (60 maisons) a été déposé par la société gérante de Lann Rohou.

- L'étude hydrogéologique suit son cours.

- La commune participant au concours « Fleurir la France », les particuliers peuvent s'inscrire au concours des maisons fleuries jusqu'au 8 juin en mairie.

SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2008

Associations Communales

- Amicale des anciens	310 €
- Amis de Trévarn et du Patrimoine	160 €
- Anciens combattants	180 €
- Animation Ecole	1 200 €
- Asso. de Chasse La Ste-Urbanaise	100 €
- Club de dessin	400 €
- Club Féminin	100 €
- Comité d'animation	1 000 €
- Entente sportive de la Mignonne	1 200 €
- Fleur du Mékong	160 €
- Le P'tit ciné	350 €
- Livre Echange	1 500 €
- Solidarité Enfants du Monde	160 €
- Société des Chiens Bergers Allemands	100 €
- Tennis de table	100 €
- Scrap à Lann Urvan	300 €

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2008

Suite

Associations sportives et culturelles

- EOL Landerneau	90 €
- Des Communes & des Arts	60 €
- Elorn Hand Ball	100 €
- Foyer socio-éducatif Coat-Mez	300 €
- GAC Landerneau	170 €
- Handicapés en vadrouille	60 €
- Pays de Landerneau athlétisme	40 €

Associations diverses

- Amicale Daoulas/Logonna	50 €
- Ass. Des Paralysés de France	60 €
- Ass Dourdon Landerneau	50 €
- Ass. Des Maires du canton	50 €
- Croix rouge	100 €
- Croix d'Or	60 €
- Don du sang	60 €
- Restos du cœur du Finistère	60 €
- Secours Catholique Daoulas	210 €
- Secours Populaire Daoulas	210 €
- Vie libre	60 €
- Alzheimer	50 €
- RIAC 29	50 €

PHARMACIES DE GARDE

3237, le numéro unique pour les pharmacies de garde



Le 3237 est un numéro d'appel unique qui permet de contacter les pharmacies de garde les plus proches de son domicile.

Le 3237 délivre ces renseignements tous les jours de la semaine entre 19 et 21 heures et de 9 heures à 21 heures, les dimanches et jours fériés. Après 21 heures, par contre, le serveur renvoie automatiquement les appels vers la gendarmerie. Pour des raisons de sécurité, les patients doivent, en effet, se présenter dans une gendarmerie, avec leur papier d'identité et leur ordonnance, pour se voir délivrer le sésame leur permettant de se rendre à la pharmacie de permanence la plus proche de leur domicile.

En cas d'urgence appeler le 15

Les gardes des pharmacies sont affichées sur les portes de celles-ci et à la gendarmerie.

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 3 mai est né à Landerneau **Melen LE BACCON** domicilié 4 résidence Ty Groas.

Le 18 mai est né à Landerneau **Axel LALOUETTE** (ci-contre) domicilié 34 résidence Rurale.



NOUS REMERCIONS LE CLUB
DES ANCIENS POUR LA
DISTRIBUTION EFFICACE
DU LANN URVAN



Le bulletin communal offre la possibilité aux jeunes parents et aux mariés, qui le souhaitent, de mettre la photo de leur nouveau-né ou de leur mariage dans le Lann

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

LE MARCHE DE L'ELECTRICITE



Pour connaître la **liste des fournisseurs**, je me connecte sur les sites internet de : cre.fr ou energie-info.fr

Je peux aussi téléphoner au : 0 810 112 212.

Les coordonnées de mon fournisseur se trouvent aussi sur ma facture.

Dépannage et sécurité électricité 24h/24 : 0 810 33 029 (indiquer le code postal du lieu de l'incident)

Nouveaux branchement : Agence de raccordement Electricité - 195 rue E. de Trémaudan - 29801 BREST cedex 9. Tél : 0 810 813 327

Travaux de terrassement ou élagage à faire, prévenir : ERDF DR-DICT - 7 rue de Vendée - 29200 BREST. Tél : 02 98 00 75 00 Fax : 02 98 00 75 09 E-mail : www.netdict.fr



VOITURE - SECURITE Obligatoire dès le 1er juillet 2008

Prenez vos précautions. Au 1er juillet, tout véhicule doit être équipé d'un gilet de sécurité (norme EU EN 471) et d'un triangle de signalisation. A défaut, vous risquez une amende. Ces kit sont vendus dans la plupart des magasins.



PETITES ANNONCES

- **A vendre : grille pare chien pour Opel Zafira.** Très facile à mettre en place, solide et surtout très stable : -fixation supérieure dans les encoches prévues de l'habitacle ;
- sangle-crochet en partie basse.

Elle a servi un an. Prix d'achat neuf : 166 €. Je la vends 95 €. N'hésitez pas à me contacter par téléphone : 02 29 62 89 97 ou 06 76 95 77 37 (Daoulas).

- **A vendre : - VTC femme Marigny bon état, très peu servi : 80 €.**
- Machine à pain Moulinex, état neuf : 40 €



Tél : 02 98 25 06 03

- **Recherche personne** dynamique, avec permis, **pour garder deux enfants** avec quelques tâches ménagères, mercredi, soirée et week-end. 35 h par mois. CESU. 06 75 80 41 85.
- Nous **recherchons des personnes** bénévoles pour nous aider à stimuler notre fils autiste de 5 ans afin qu'il communique avec nous. Sur la base d'une méthode par le jeu, 1h30 par semaine. Toute personne est la bienvenue. Téléphoner nous pour plus de précisions, merci d'avance. 02 98 25 85 52.
- Assistante maternelle agréée **cherche bébé à garder** à partir de septembre 2008. 4 jours par semaine. Frédérique DIVERRES, 26 route de Hanvec à Irillac. Tél : 02 98 25 91 60 (HR).
- Dès le 13 juin, Morgane (15 ans) se propose de garder votre animal de compagnie si vous partez en vacances et de faire du baby-sitting. Contactez la au : 02 98 25 04 55.
- **Vends table** monastère en chêne massif, de fabrication artisanale. 2,20 m x 0,90 m. Tél : 02 98 85 24 04.
- **Objet trouvé** : un casque intégral pour 2 roues.
- **Nouveau site** d'un artisan de Saint-Urbain. Lionel Miry menuisier agenceur - restaurateur de meubles anciens : www.mirymenuiserie.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

PETIT MARCHÉ DEVIENDRA GRAND



Place de la Mairie
à SAINT URBAIN
Tous les mercredis matin
à partir de 9 h



se tiendra un marché où vous trouverez du poisson,
du fromage, des légumes, de la viande, des vêtements...



ASSISTANTE MATERNELLE, UN METIER D'AVENIR

**Vous souhaitez exercer un métier d'accueil et d'éveil des tout-petits ?
Pourquoi ne pas devenir assistante maternelle ?**

Devenir assistante maternelle, c'est s'engager dans un métier en contact direct avec les enfants et leurs parents.

Ce métier connaît aujourd'hui des évolutions importantes : nouveaux statuts, formation, revenus revalorisés.



Démarche à suivre

Faire une demande écrite de renseignements sur la profession à :

Monsieur Le Président du Conseil Général - Service de Protection Maternelle Infantile
Cité Administrative de Ty-Nay - 29 196 Quimper Cedex

Suite à ce courrier, vous serez invités à une journée de sensibilisation sur cette profession et son statut, à Landerneau où vous serez accueilli par une puéricultrice et un médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Procédure d'agrément

Vous pourrez poursuivre votre démarche en complétant le dossier de demande d'agrément remis à l'issue de cette journée et en le faisant parvenir au service de PMI à Quimper.

La procédure d'agrément sera alors enclenchée.

« *L'agrément est accordé si les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis* ».

Un entretien à votre domicile permettra au service de PMI d'étudier votre demande : visite de votre logement (sécurité, espaces), échanges sur vos connaissances éducatives et votre organisation familiale.

Si toutes les conditions requises sont remplies, un agrément vous sera accordé dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Après votre agrément, vous bénéficierez d'une formation sur l'accueil du jeune enfant et les relations avec ses parents, ainsi que sur le statut de votre profession et l'accompagnement professionnel.

Pour tout renseignement :

Relais Parents Assistantes Maternelles Du Pays de Daoulas
3 route de la gare - 29460 DAOULAS
02 98 25 87 26

Ouverture du service au public du lundi au jeudi

Permanences téléphonique et accueil sans rendez-vous le matin de 9h30 à 12h00

Accueil l'après-midi sur rendez-vous



INFORMATIONS MUNICIPALES

CENTRE DE LOISIRS DU PAYS DE DAOULAS

FONCTIONNEMENT

Accueil des enfants de 3 à 12 ans

Le centre de loisirs du pays de Daoulas est ouvert les mercredis et les vacances scolaires aux horaires suivants :

Accueil de 7H15 à 9H30
de 11h45 à 12h05
de 13H30 à 14H

Départ de 16H30 à 19H

Les enfants, répartis par tranches d'âge (3-4 ans ; 5-6 ans et 7-12 ans) pourront s'amuser à travers différentes activités :

Jeux en groupe, activités d'expression, sorties à la demi-journée ou sortie pique-nique.

TARIFS :

A la journée ou demi journée (avec ou sans repas), variable selon le nombre d'enfants.

CAMPS 8-12 ans

Du 7 au 11 juillet

« Jouons aux indiens » à Pleyben. (145 €)

Du 25 au 29 août

« A nous la plage » à Plounéour-Trez. (145 €)



CAMP 4-7 ans

Du 15 au 18 juillet
Plougastel « Terre et mer » (90 €)

Du 19 au 22 août
« Du vent... » à Plounéour Trez (105€)

TEL : 02.98.07.34.15

18 rue St Léonard—29470 LOPERHET

E-mail : centredeloisirs@loperhet.fr

Des dépliants avec les fiches d'inscriptions du CLSH et des Camps sont disponibles en mairie.

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscriptions ne sont plus prises par téléphone, mais uniquement lors du dépôt des bulletins d'inscriptions. Ce document peut-être retiré en mairie ; sur le site internet ou au centre lors des heures d'ouverture, ou lors des permanences :

- les mardis de 13 h à 17 h,
- les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30.

Les bulletins sont ensuite à déposer au CLSH (remis à un membre ou dans la boîte aux lettres), ou à adresser par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (pour les camps avant le 20 juin).

CONCERT

La chorale Kan ar Vag organise le dernier concert de la saison le vendredi 4 juillet, à 20 h 30, à l'église de Logonna avec de nouveaux chants au programme. L'accompagnement musical sera assuré par Max Pallier au clavier.

La première partie sera assurée par le groupe médiéval CANTIGAS (choristes et instrumentistes).

Les enfants de Kan ar Vag seront présents avec leur nouveau répertoire.

Les trois formations vous présenteront un spectacle très diversifié et seront dirigées par Gérard Baslé.

Entée 6 €.



JUDO CLUB DE CANTON DE DAOULAS

Le Judo Club organise son assemblée générale le :

**Samedi 21 juin à 17 h
au dojo (Coat Mez)**

Des démonstrations des différentes disciplines seront présentées à cette occasion.
Venez nombreux.



**Les annonces à faire paraître
avant début septembre sont à
déposer avant le 4 juillet en
mairie.**

**En effet le prochain Lann Urvan
couvrira les mois de juillet et août.
Merci**

INFORMATIONS MUNICIPALES

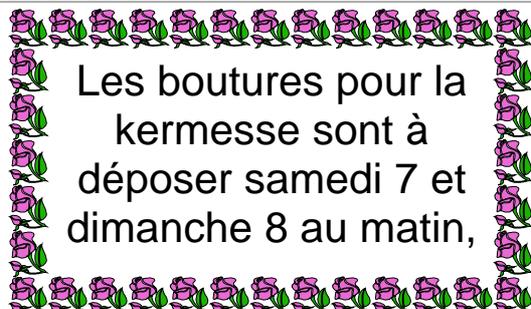
DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture des déchetteries de Daoulas et de Saint Eloi :

Jusqu'au 31 Octobre du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Tél Daoulas : 02.98.25.92.60 - Tél Saint Eloi : 02.98.85.19.50

Il existe également une déchetterie pour déchets verts ouverte en permanence sur Pencran.



Les boutures pour la kermesse sont à déposer samedi 7 et dimanche 8 au matin,

ADMR

DIRINON - SAINT URBAIN - PENCRAN - LOPERHET

Aide à la famille.

Les services de l'ADMR sont à la disposition des familles : tâches ménagères et interventions en cas de maladie, grossesse ou difficultés passagères.

Aide à domicile.

Auprès des personnes handicapées. Intervention pour le maintien à domicile des personnes âgées : tâches ménagères, accompagnement, préparation de repas, courses.

Télé Assistance : plus jamais seul(e).

Contacteur Claude Kerdraon au 02 98 85 12 26.

Le bureau de l'association apporte l'aide à l'établissement des dossiers administratifs auprès des organismes qui peuvent intervenir dans le financement de ces prestations.

Contacteur : Annie Cloarec, local ADMR, 11 Croix de Mission à Dirinon. Tél : 02 98 07 34 85.

LA LIBERTÉ DES UNS COMMENCE LÀ OÙ S'ARRÊTE CELLE DES AUTRES

Je n'ai rien contre mon voisin : il est plutôt sympa, toujours prêt à rendre service, nous saluant du bout de son jardin, mais là il m'énerve..... Imaginez la scène : un dimanche après-midi, je décide de me détendre au soleil sur mon tout nouveau transat. Et me voilà de m'allonger de tout mon long (ou large au choix) sur mon bain de soleil (avec une pointe d'angoisse il faut l'avouer, concernant la résistance du dit-bain de soleil). Je commence à me détendre, bercée par les zinzinements des fauvelles... Et là : VRRRRRRMMMMM , un vrombissement tonitruant me fait décoller de mon transat !!!!! Mon voisin s'est mis en tête de tailler ses haies un dimanche après-midi !!! Que faire ? Lui reprocher son excès de zèle concernant sa haie taillée au carré ? Mettre ma radio FM à puissance maximale ? Pour rester bons voisins, j'ai opté pour une toute autre solution. Les carottes de son potager, qu'il m'a données, trop fier de sa récolte, vous savez ce que j'en ai fait !



Les engins bruyants ne peuvent être utilisés qu'aux heures suivantes :

De 8 h 30 à 19 h tous les jours ouvrables

De 9 h 00 à 19 h le samedi

De 10 h 00 à 12 h le dimanche et les jours fériés.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conférence sur le changement climatique

Le jeudi 29 mai, a eu lieu à la salle Ty Kreis-Ker une conférence-débat sur le thème du changement climatique. Cette soirée était animée par l'association RIAC 29 (Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat du Finistère) qui se donne comme objectifs de sensibiliser la société civile, les acteurs économiques et les élus locaux au phénomène du changement climatique et d'établir un dialogue avec les collectivités pour les aider à mettre en place une politique d'économie d'énergie.

Une première partie établissait le constat objectif du réchauffement climatique : de 0,74 °C sur un siècle - ce qui peut paraître peu - mais a des effets perceptibles sur la montée du niveau des océans (de 10 à 22 cm sur la même durée), l'augmentation de la violence des cyclones, tempêtes et autres phénomènes météorologiques. Pour le 21 siècle, le réchauffement moyen prévu à l'échelle mondiale est de 1,6 à 5,9°C. L'activité humaine a pour conséquence une augmentation de l'effet de serre en libérant dans l'atmosphère une grande quantité de gaz dits GES (Gaz à Effet de Serre) comme le gaz carbonique, le méthane, le protoxyde d'azote (connu aussi sous le nom de gaz hilarant) et différents composés fluorés, ce qui provoque le changement climatique constaté. Les secteurs transports et bâtiments contribuent pour près de 50% à l'émission de ces gaz et sont toujours en forte progression. Par conséquent si rien n'est tenté pour contrer ce changement, les conditions de vie sur terre risquent de se détériorer au cours de ce siècle.

Cette première partie s'est achevée par un débat assez animé sur ces questions entre les auditeurs et avec les animateurs.

La seconde partie abordait les remèdes que peuvent apporter les différents acteurs, des organismes institutionnels comme les états à l'échelle de la planète jusqu'aux acteurs locaux (industriels, élus locaux) et chacun à titre individuel.

Depuis la première prise de conscience en 1988 à la conférence de Toronto qui a vu la mise en place d'un Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), jusqu'à la ratification du protocole de Kyoto en 2004 par 142 pays, un consensus a été établi sur une émission maximale de 2 tonnes de CO2 par habitant pour ne pas amplifier cet effet de serre.

Ceci se traduit pour la France par une division par 4 de l'émission du gaz carbonique. Pour d'autres pays, la réduction serait plus drastique, par exemple pour les Etats-Unis qui devraient diviser par plus de 10 leur quantité d'émission, mais comme ils n'ont pas signé le protocole ...

Pour parvenir à ce résultat, la France met en place différents outils, par exemple un programme d'isolation des habitations (RT 2000 puis RT 2005) et des contraintes sur la consommation énergétique des bâtiments publics.

Par ailleurs, des organismes comme le RIAC informent le public sur les économies d'énergie que peut faire chaque personne à son niveau, tant dans le domaine des transports (covoiturage, transports en commun, déplacements à pied ou à vélo sur les courtes distances, etc...) qu'au niveau du chauffage de l'habitat (19°C au lieu de 22 dans l'appartement) ou au mode d'alimentation (éviter d'acheter des denrées venant de l'autre bout du monde).

Cette soirée s'est terminée dans une excellente ambiance sur un débat ouvert où chacun a échangé ses idées sur la question.

Pour plus d'informations :

- <http://www.riac29.org>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_de_Kyoto



VIE SCOLAIRE



Soirée cabaret

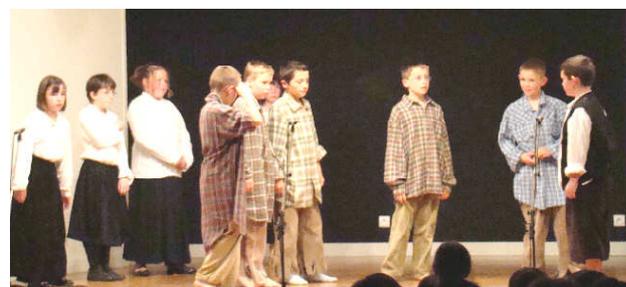
On a fait la queue à Saint-Urbain afin d'inaugurer la nouvelle scène de la salle Ty Kreis-Ker.



Pour la 15^{ème} année, M. Gourmelon a entraîné ses élèves de CM1/CM2 à cette discipline exigeante du théâtre. Il a fallu travailler les textes, apprendre par cœur de longues tirades, répéter durant des heures et ... surmonter le trac. 25 jeunes acteurs ont donné le meilleur d'eux mêmes pour le plaisir de tous : parents, amis, anciens élèves. La salle était comble, l'ambiance chaleureuse.

Ils ont enchaîné avec dynamisme sept sketches : le photographe et les joueurs de foot ; Arlequin et les bossus ; l'école des animaux ; le rock de l'agriculteur ; le hold-up chez l'aristo ; la légende des korrigans ; Noirs et rouges le chanteur de blues.

La salle a ri des jeux de scène et des bons mots. Et savez-vous ce que m'a dit une petite fille au creux de l'oreille ?
« J'ai hâte de grandir, car je veux moi aussi faire du théâtre ».



Le musée de Quimper

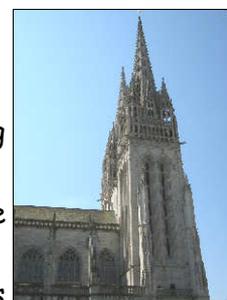
Mardi 13 mai, nous sommes allés à Quimper au musée des beaux-arts. La maman d'Emma et de Yoann nous accompagnaient. On a fait un long trajet en car avant d'arriver à Quimper.

Devant le musée, nous avons d'abord remarqué la cathédrale parce qu'elle est très, très grande .

Nous sommes entrés ensuite dans le musée et notre guide nous attendait. Elle a commencé par nous montrer un tableau où on voyait Henri Matisse en train de graver. Elle nous a expliqué comment il faisait pour graver. Notre guide nous a présenté les gravures qui sont exposées dans le musée. Nous avons remarqué que Matisse aimait bien dessiner les femmes et il a fait beaucoup de portraits. Après l'exposition, nous sommes allés dans une autre pièce où nous avons fait des ateliers (dessins, puzzles, jeu du portrait ...).



Nous sommes ensuite allés prendre notre pique-nique dans un jardin public. Nous avons retrouvé la classe des CP et des CE1. Nous nous sommes un peu dégourdis sur des jeux de retour avant de retourner au car pour rentrer à l'école.



VIE SCOLAIRE

LES CP AU CIRQUE



Le jeudi 3 avril, nous (les CP) sommes allés au cirque à Brest.

Le spectacle ne se passait pas sous un chapiteau mais dans un théâtre et il n'y avait pas d'animaux. Un acrobate tournait dans un grand cerceau rouge. Il y avait un piano et plein de lumières. A la fin la pluie

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 9 au 13 juin	Salade de tomates Jambon grillé Gratin popeye Fromage bio Fruit 	Salade arlequin Epaule d'agneau Haricots blancs carottes Yaourt aux fruits	Sandwich d'été Tomate farcie Pommes frites Tomme noire Salade de fruit	Salade fromagère Dos de lieu frais mari- nière Galettes de légumes Petit nova  Fruit
Du 16 au 20 juin	Salade Pample- mousse Omelette Haricots verts à la provençale Yaourt bio	Pizza maison Saucisse de Strasbourg Purée de pommes de terre Mini babybel Fruit bio	Menu chinois Salade chinoise Riz cantonnais  Fromage bio Beignet d'ananas	Melon Cube de saumon hollan- daise Poêlée de légumes Flan caramel
Du 23 au 27 juin	Menu végétarien Salade de crudités Poêlée végétarienne Fromage Fruit 	Taboulé à l'orientale Blanquette à l'ancienne Petits pois carottes Yaourt bio	Légumes anciens râ- pés Rôti de porc Pommes de terre sau- tées Pâtisserie Pain bio	Saucisson à l'ail Filet meunière Ratatouille niçoise Fromage Fruit
Du 30 juin au 3 juillet	Salade printanière Gratin de pâtes au jambon Compote Fromage frais sucré	Salade de quinoa Sauté de bœuf Poêlée de brocolis Yaourt bio 	Melon Hamburger maison Pommes frites Glace bio	BONNES VACANCES   

ECOLE PUBLIQUE

Le directeur de l'école se tient dès à présent à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) en vue de la prochaine rentrée de septembre 2008 au 02 98 25 02 89 pour prendre rendez-vous. Avant l'inscription il est nécessaire de se rendre en mairie où un certificat sera délivré sur présentation du livret de famille, celui-ci sera ensuite remis au directeur.

Pour les enfants nés en 2006 il est préférable de s'adresser au directeur avant de se présenter à la mairie.

Daniel GOURMELON.
Directeur de l'école.



VIE ASSOCIATIVE



NATURVAN



Vélo : le dimanche à 8h30.



Course à pieds : mercredi et vendredi à 18h00 et le dimanche à 9h30.



Si vous êtes intéressé, contactez Karine au 06.74.20.96.13



L'ASSOCIATION « ANCHES & CORDES » :

AUDITION / CABARET DE FIN D'ANNEE

jeudi 19 juin
à partir de 19 heures
à Ty an Holl



BIBLIOTHEQUE

Le **dernier jour du conte** de l'année scolaire aura lieu le **mercredi 27 juin**.

Tous les enfants : moyenne, grande section, CP, CE1, CE2, ayant participé à la lecture vont pouvoir venir se régaler à 10 h 30 à la bibliothèque pour le goûter de fin d'année.

Les contes repartiront en septembre. Nous vous attendrons pour l'écoute et le dessin.

Bonnes Vacances.

Renseignements auprès de Françoise FLOCH au 02 98 25 06 01.



Invitation de « SCRAP à Lannurvan » au Club de dessin.

L'association, qui a gardé son nom originel de « club de dessin » a, depuis quelques années, diversifié ses activités. En plus de la peinture, la quinzaine d'enfants du club pratiquent également des activités de bricolage sur bois, plâtre, verre, mais aussi de découpage, de fabrication d'objets en pâte à sel, et bien d'autres encore.

A la demande de sa présidente, Odile THOMAS, les enfants du club de dessin ont pu s'initier aux techniques du scrapbooking le samedi 17 mai, avec la participation de Nathalie ABIVEN, présidente de l'association « SCRAP à Lannurvan ».

Le scrapbooking (de l'anglais : scrap : morceau, bout, reste et book : livre) encore appelé collimage en français, consiste à créer des décors pour mettre en valeur les photographies et les rendre plus esthétiques qu'un simple album photo.

Tous les enfants présents avaient amené leurs photos et étaient pressés de commencer après avoir détaillé les exemples apportés par Nathalie.

Devant l'enthousiasme des enfants, on peut parier que cette initiation augmentera la palette des activités du Club de dessin.

Et pourquoi ne pas renouveler l'opération avec divers intervenants présentant d'autres activités artistiques ? L'idée est lancée ...



VIE ASSOCIATIVE

OUVERTURE DU FOYER DES JEUNES.



Le foyer est ouvert tous les vendredis, depuis le 30 mai, de 16H30 à 18H30 avec l'Association Log'ado.



Célyne, animatrice permanente de Log'ado vous accueillera.
Les inscriptions se feront sur place, sur la base de **6€/an/enfant** pour l'adhésion.

Un premier programme pour juin vous sera remis.
Celui-ci sera également disponible en mairie.



Vous pourrez ainsi vous inscrire aux différentes activités selon vos choix et disponibilités.



Vous êtes attendu nombreux pour exprimer vos souhaits, monter un camp, et bien sûr vous retrouver entre copains.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter
Célyne au 02.98.20.68.82 ou au 06.77.17.93.07 ou Pascale CORRE à la mairie.

Les élèves de Philippe DAVID, Alice BAUDRILLER-DAVID et de l'école de Saint-Urbain présentent une deuxième rencontre musicale

Concert

Dimanche 22 juin à 11 h 30
à la chapelle de Trévarn

LE BASSON SE BALLADE A TREVARN

Cette année avec piano, hautbois, chant, flûte...
et chorale d'enfants



Venez nombreux à la découverte de nouveaux instruments et de nouvelles musiques...

ENTREE LIBRE

Avec la participation de l'association des Amis de Trévarn et du patrimoine



ASSEMBLEE GENERALE ES MIGNONNE

Du 30 mai 2008

13ème Assemblée Générale de l'ES Mignonne à Saint-Urbain à 19 h à la salle Ty Kreis-Ker. Présence de M. le Maire de Saint-Urbain, M. Jean-Louis VIGNON et de M. le Maire d'Irvillac, M. Jean-Noël LE GALL.

BILAN SPORTIF

● **EFFECTIFS** : 183 licenciés (constant) + 43 licenciés dirigeants + 3 arbitres officiels.

● **RESULTATS** :

- **Equipe Séniors** : l'équipe A termine 4ème en 1ère division de district. Aurait pu mieux faire sans quelques résultats décevants.

- **Equipe B (ci-contre)** : termine 3ème en 2ème division. Parcours exceptionnel de cette équipe.

- **Equipe C** : termine 4ème en 3ème division. Bon parcours également pour cette équipe.

- **Equipe Loisir** : à réalisé une saison moyenne souvent dû à un manque d'effectif.

● **Groupement jeunes** : moins de 13 et moins de 15 ans avec Sizun - Le Tréhou et Ploudiry.

- **15 ans** saison moyenne dans un groupe très relevé ;

- **13 ans A** : 2ème en division supérieure ;

- **13 ans B** : 5ème dans son groupe.

À signaler pour ces équipes une très grande assiduité aux entraînements.



BILAN FINANCIER

Bon bilan financier avec un excédent de 151 €. Légère baisse des repas dû à la très faible mobilisation des joueurs.

SAISON A VENIR

- Arnaud SENE, qui était l'entraîneur des seniors depuis 3 saisons, a décidé de prendre du recul.

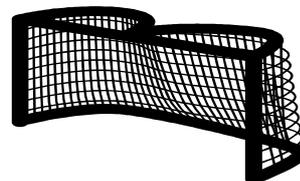
Un nouvel entraîneur a été engagé, il s'agit de Loïc Plassard et sera aidé dans sa tâche par Manu Barbero.

- le groupement jeune va remettre sur pied l'équipe - 13 ans. Celle-ci sera encadrée par Philippe Ceresa, Mick Boulzennec et Christophe Herrou.

- l'école de foot recherche toujours des bénévoles pour l'encadrement du samedi.

En conclusion, le Président félicite les bénévoles pour leur travail assidu tout au long de la saison. Le club entretient de bons rapports avec les communes et de nouveaux projets sont à l'étude pour les saisons à venir notamment l'amélioration de l'éclairage des terrains.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un repas servi à tous les dirigeants, joueurs, bénévoles, parents et sponsors.



Dimanche 29 juin 2008

SAINT-URBAIN **TRAIL de la MIGNONNE**

1ère édition

COURSES NATURES

22 kms / D+ 590m

13 kms / D+ 367m

Départ 9h00

et une marche

pour toute la famille (9h15)



*récompenses pour tous
les coureurs*
*ravitaillements et bonne humeur
sur les parcours*



RENS. : 06 67 20 70 51

Mail : traidelamignonne@orange.fr

*90 % de chemins, sentiers, sous-bois,
franchissement de rivière ...
QUE DU BONHEUR
DANS LA NATURE !!!*



Départ :
terrain
des sports

TRAILS / 4 €
MARCHÉ / 1 €

Joindre un certificat médical ou une copie de licence de l'année en cours
Inscription sur place possible

ne pas jeter = nature propre

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____ Sexe : M F

Adresse : _____ C.P / Ville : _____

Club ou association : _____ 22km 13km marche

Formulaire à renvoyer joint de votre règlement à l'ordre du comité d'animation à l'adresse suivante:

Mr CRENN David
10 allée des noisetiers
29 800 SAINT URBAIN
traidelamignonne@orange.fr

Pour valider votre inscription, vous aurez à fournir, comme pour toutes les courses, une photocopie de la licence FFA, en cours de validité, ou une photocopie certifiée conforme du certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied, datant de moins d'un an au jour de la course.

Dim. 8 juin
2008

Le Spectacle des enfants

Chaque classe
présentera un
spectacle sur le
thème du cirque.

Kermesse à l'école de Saint-Urbain

Vente pâtisseries dès 11h
(à la cantine)

Ouverture des stands dès 13h30
Tombola, Loteries, poney,
et beaucoup d'autres jeux !

Rafraîchissements sur place
et de nombreux lots pour petits et

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

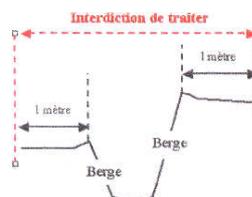
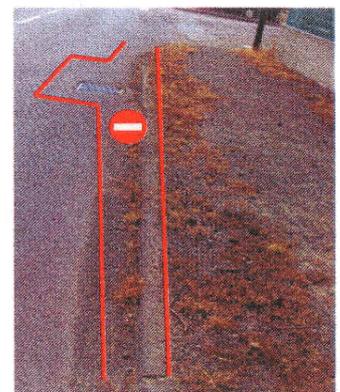
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU
figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e.
Consultez l'étiquette car la distance peut
être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA
BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS
D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES,
POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant
pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS,
CANIVEAUX ET BOUCHES
D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES,
ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS
D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>